



PROCES VERBAL SYNTHESE ET AFFICHAGE

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 MARS 2018

Présents : Jacques BARTHES, Eloïse ZAFRA, Eliane FOURCADE, Guy POUS, Marie BORRUSO, Raymond CALVET, Nathaniel PACHET

Absents : Arnaud BISSIERE, Jean-Michel CASES, Laurence ROUSSELIN,

Procurations : Raynald VILLAIN à Marie BORRUSO

Secrétaire de séance : Eliane FOURCADE

ORDRE DU JOUR

Approbation du Conseil Municipal du 05 février 2018

- Réhabilitation d'un gîte communal - choix des entreprises

Questions diverses

Approbation du Conseil Municipal du 06 mars 2018 : à l'unanimité des membres présents.

Réhabilitation d'un gîte communal - choix des entreprises

Monsieur le Maire, rapporteur, expose à l'assemblée qu'il conviendrait d'attribuer le marché public de travaux relatif à la réhabilitation du gîte communal.

Après avoir lu et présenté les documents, il **pose** le dossier sur la table **et demande** au conseil municipal de se prononcer sur cette affaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la délibération n°32.143 en date du 03 janvier 2017,

VU l'Avis d'Appel Public à la Concurrence en date du 13 février 2018,

VU le rapport d'ouverture des plis en date du 22 octobre 2014,

VU le rapport d'analyse des offres de l'architecte du 09 mars 2018,

Considérant qu'il convient de faire appel à un bureau d'étude concernant les missions de coordination sécurité et protection de la santé,

ENTENDU L'EXPOSE DE SON MAIRE, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, A L'UNANIMITE, DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES, DECIDE

- **D'attribuer** les lots du marché public des travaux précité, comme suit :

Lots	Estimations en €	Entreprises	Montant ht en €
01 - maçonnerie démolition	37 887.42	SARL Pelissier	28 051.87
02 - carrelage faïence	3 672.74	SARL Pelissier	3 789.00
03 - menuiseries bois meuble cuisine	10 460.00	DECAL	12 000.00
04 - cloisons doublage isolation	9 362.41	SARL Pelissier	7 951.71
05 - peinture façade	2 987.41	Dhenry peinture	1 429.60
06 - électricité	8 067.13	AGEC	6 480.00

07 - plomberie sanitaire vmc	6 295.00	IM2C	6 570.20
08 - climatisation	4 875.00	Saniclim	4 321.31
09 - peinture int sol souple	7 580.84	Dhenry peinture	5 628.90
TOTAL	91 187.95		76 222.59

- **Dit que** le montant total des travaux s'élève à la somme de 76 222.59 € ht soit 91 467.11 € ttc,
- **Décide** de choisir la société BEG Inc coordination SPS pour assurer les missions CSPA pour un montant de 1 149.38 € HT,
- **Dit que** les crédits correspondants à la dépense seront inscrits sur le programme objet de l'exercice budgétaire courant,
- **De donner** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces relatives à cette affaire.

AFFAIRES DIVERSES

Fin de la séance du Conseil Municipal à 18h35.

**A Lesquerde,
Le 16 mars 2018.**

**Monsieur Le Maire
Jacques BARTHES**